

LA TRADUCTOLOGIE : UNE DISCIPLINE SANS HISTOIRE ?

Christian BALLIU

Centre de recherche TRADITAL,
Université libre de Bruxelles, Belgique,
Christian.balliu@ulb.be

Nicolas FROELIGER

Laboratoire CLILLAC-ARP,
Université de Paris, France,
nicolas.froeliger@u-paris.fr

La septième édition de la *Traductologie de plein champ* avait interrogé la nouvelle extension du mot *traduction* avec la montée de l'informatique et d'Internet pour remettre en question l'unité même de la traduction et de la traductologie. Assistons-nous simplement à la fin d'une époque ou, de manière plus fondamentale, l'émiettement de notre activité ne risque-t-il pas à terme de mener à sa disparition pure et simple ? Ce débat peut être éclairé à différentes sources et l'histoire de la traduction, souvent négligée dans les *cursus* en traductologie, peut fournir à cet égard des pistes de réflexion intéressantes.

En effet, une approche historique permet d'inscrire la réflexion dans une perspective épistémologique large, dans une vision diachronique qui contextualise notre activité dans un environnement sociologique, voire anthropologique, expliquant la mouvance des concepts. L'histoire de la traduction situe le moment présent dans le cours de l'évolution des idées et des sociétés, dans le cadre de la transmission des savoirs, et constitue un observatoire privilégié des pratiques sociales et culturelles. Elle montre que la discipline est indissolublement liée à une conception du monde variable selon les époques et les latitudes.

Scruter l'histoire de la traduction permet enfin de relier auteurs, mouvements et théories, de mettre en évidence la subjectivité du traducteur (le traducteur engagé) et la labilité des dénominations et définitions, d'élargir le plan de réflexion au-delà du champ de la linguistique et de montrer la caducité des affirmations péremptoires. Elle est une cure de modestie et de jouvence, indissociable d'une réflexion approfondie sur le présent de notre activité. Et sur l'invention nécessaire de son avenir.

La traductographie, à savoir la production de traductions, est une pratique plurimillénaire, qui remonte aux premiers temps de l'Antiquité. Plusieurs études ont vu le jour sur le sujet et, parmi les dernières, on citera *Antiquité et traduction, De l'Égypte ancienne à Jérôme* (Ballard, 2019). La traductologie, elle, semble commencer véritablement à se déployer dans les années 1950. On peut donc considérer qu'un abîme temporel sépare la pratique de sa théorisation, fracture inédite dans la mesure où elle n'apparaît pas dans d'autres disciplines. Ainsi, si la

médecine plonge aussi ses racines dans l'Antiquité la plus profonde – nous pensons notamment aux sociétés assyro-babyloniennes qui pratiquaient des rituels incantatoires et divinatoires (Balliu, 2010 : 15-22) –, elle s'est constituée en tant que discipline scientifique dès le V^e avant Jésus-Christ avec Hippocrate ; l'érection d'une pratique en discipline réflexive se manifeste par la rédaction de traités dont la volonté est d'ordonner et de systématiser les acquis de l'expérience. C'est une ambition de généralisation qui caractérise la démarche scientifique ; il s'agit ni plus ni moins que de passer du ponctuel au structurel.

L'éveil – tardif – des observateurs de l'activité traduisante à la théorisation s'explique d'abord par l'explosion de la demande de traductions au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. L'émergence des grandes organisations internationales, le développement économique induit notamment par le plan Marshall et l'expansion du tourisme de masse ont conduit avant l'heure à une mondialisation des échanges, politiques, socio-économiques et culturels. On assiste ainsi à l'époque à la naissance des grandes organisations internationales (ONU, 1945 ; OTAN, 1949 ; Conseil de l'Europe, 1949 ; CECA, 1951 ; CEE, 1957...). Cette nouvelle configuration s'accompagne de la conviction que la traduction, au plus haut niveau en tout cas, ne peut plus s'exercer de manière artisanale mais qu'elle doit être confiée à des professionnels.

Dans la sphère professionnelle précisément, nous assistons depuis plusieurs années à une hyperspécialisation des métiers de la traduction (le pluriel est symptomatique à cet égard) qui se déclinent en une multitude d'activités : localisation, sous-titrage, surtitrage, voice over, terminologie, révision – et la liste est loin d'être exhaustive. Paradoxalement, cette hyperspécialisation dilue la spécificité de la profession (le contraste mériterait une étude à part entière) et anonymise d'une certaine manière le traducteur dont la dénomination traditionnelle disparaît derrière d'autres appellations : localisateur, sous-titreur, surtitreur, terminologue, réviseur... En première analyse, le déplacement du curseur vers l'axe technique pourrait conduire à penser que la maîtrise des outils suffit à former un bon traducteur, si tant est qu'il s'agisse encore de *traduction* sur le plan définitoire. Dans le même temps, les récents et indéniables progrès de la traduction automatique (et notamment celle par réseaux de neurones), ainsi que le développement massif de la traduction collaborative à titre gratuit, amènent certains à prédire la fin de la traduction humaine (ou biotraduction) en tant que profession. Ont-ils raison ou tort ? Ce sont autant de sujets pour une recherche qui se veut productive.

Cette croissance exponentielle de la traductographie au début des Trente Glorieuses va engendrer le besoin impérieux d'organiser la profession. Naîtront alors les grandes associations professionnelles nationales : SFT (France, 1947), BDÜ (Allemagne, 1955), CBTIP (Belgique, aujourd'hui CBTI, 1955), ATA (Etats-Unis, 1959), ASTTI (Suisse, 1966)... Ces associations se regrouperont sous l'égide d'une organisation internationale, la FIT, fondée à Paris en 1953, sous l'impulsion du traducteur nantais Pierre-François Caillé, auteur de la version française de *Autant en emporte le vent*.

Créer (et organiser) une profession, c'est créer un diplôme, c'est-à-dire des écoles de traduction et/ou d'interprétation, intégrées ou non à l'université –

mais toujours à orientation professionnelle. Et bien entendu, le développement des technologies de l'information et de la communication est venu donner une impulsion nouvelle à ce mouvement il y a une trentaine d'années. L'après-guerre assiste donc à l'émergence des premières écoles (*lato sensu sui generis*) (ETI à Genève, 1941 ; ESIT et ISIT à Paris, 1957 ; ISTI à Bruxelles, 1958...), avec pour exception notable l'école de traducteurs et interprètes de Heidelberg (IÜD), créée dès 1929. L'ambition, non encore réalisée, était de protéger à terme la profession en lui donnant un statut juridique.

Enfin, les associations professionnelles et les écoles favoriseront de concert la naissance et la diffusion de revues professionnelles et scientifiques. Pour la profession, on pensera au *Journal des traducteurs* (Montréal, 1955), à *Traduire* (revue de la SFT, 1947), à *Babel* (revue de la FIT, 1953) ; dans le domaine scientifique, on évoquera *Meta* (héritière du *Journal des traducteurs*, Université de Montréal, 1966), *Équivalences* (revue de l'ISTI, 1970) ou *Parallèles* (revue de l'Université de Genève, 1978).

La lexicologie est aussi un bon révélateur de l'abîme temporel qui semble séparer la pratique de la théorisation. Le verbe *traduire* fut forgé en 1539 par le grand lexicographe et imprimeur royal Robert Estienne. Le mot traducteur apparaît sous la plume d'Étienne Dolet en 1540, l'auteur de ce qu'il est convenu d'appeler le premier traité de traduction en français, *La Manière de bien traduire d'une langue en l'autre*. Le mot *traductrice* fut utilisé pour la première fois par Guez de Balzac en 1643 dans sa *Lettre à M. Girard*, lors de la vogue des Précieuses. Enfin, le terme *traductologie* est souvent attribué à Harris (1973), alors qu'il fut forgé en 1968 à l'ISTI par Goffin, Hubin et Van der Meerschen (le fondateur de la revue *Équivalences*).

Ce sont des pionniers comme Nida, Mounin et autres Vinay et Darbelnet qui mettent la traductologie à l'honneur dans le monde occidental et qui vont lui conférer un statut spécifique, l'affranchissant du carcan de la linguistique où elle était restée plus ou moins confinée jusqu'alors, pour la voir se déployer aujourd'hui dans un très grand nombre de sous-domaines.

La traductologie serait donc à la lumière de ce qui précède une discipline récente. Mais en est-il ainsi ? Steiner (*After Babel*, 1975) a avancé une périodisation dans laquelle la théorie (au sens de recherche herméneutique) commence en 1813 avec Schleiermacher et son *Ueber die verschiedenen Methoden des Uebersetzens*. Auparavant, les seules empreintes théoriques seraient embryonnaires et resteraient confinées aux réflexions courtes et ponctuelles d'un traducteur particulier à propos d'une traduction particulière, sans portée généraliste, *a fortiori* encyclopédique, et sans corpus conséquent.

En réalité, et rien que pour le seul domaine francophone, on peut affirmer sans conteste que le XVII^e siècle est, entre autres caractéristiques, celui de la traductologie, avec de véritables traités de traduction. En cinq ans à peine, on compte pas moins de trois traités : les *Dix règles de la traduction française* d'Antoine Lemaistre (1656), les *Règles de la traduction française* de Gaspard de Tende (1660) et le *De Interpretatione* de Pierre-Daniel Huet (1661).

Il y a peut-être à la base de ce constat un malentendu définitoire. La théorisation est avant tout une observation et une analyse des pratiques, ce qui a

existé de l'Antiquité à nos jours... L'histoire de la traduction apparaît incontournable en la matière, mais pas dans toutes les écoles de traduction et/ou d'interprétation. En effet, nombre de formations ne prévoient pas, aux côtés de la traductologie (dont l'absence dans un *cursus* digne de ce nom serait impensable), une initiation à l'histoire de la traduction. Et pourtant, nombre d'universitaires, et non des moindres, on en conviendra, ont déjà mis en garde contre cet oubli, voire ce déni. Voici quelques citations à titre d'exemples :

« On s'est rendu compte que la constitution du champ traductologique impliquait tout autant que l'examen de questions d'ordre linguistique, philosophique, éthique, esthétique, celui de questions d'ordre sociologique et créatif dont on ne peut percevoir et établir les composantes et les enjeux que par l'étude de l'histoire de l'activité concernée. » (Ballard, 2013 : 7)

« L'histoire de la traduction documente l'évolution des connaissances, les variations des normes politiques, sociales, culturelles et linguistiques et tous les changements des cheminements réflexifs qui affectent la pensée et les habitudes de l'esprit. [...] Il n'y a pas de réalités sans expériences et sans souvenirs. » (Clas, 2005 : 795)

« [L'histoire de la traduction] peut constituer une entrée 'en pente douce' dans la réflexion traductologique. » (Ladmiral, 2010 : 16)

« L'histoire de la traduction permet de restaurer l'unité de la discipline et de faire le départ entre le progrès réel et la simple reformulation. » (D'hulst, 1994 : 13)

Plusieurs éléments sont susceptibles d'expliquer, du moins en partie, ce manque d'intérêt pour l'histoire de notre discipline. D'abord, le poids de la traduction religieuse à travers les âges (Wulfila, Mesrop Machtots, la *Septante*, la Bible historique, saint Jérôme, Mikaël Agricola...), et, surtout, de ses avatars, lesquels conduisent à une sacralisation de l'original. Un *noli me tangere* de l'original doublé d'un *je ne suis pas digne de te recevoir* du texte traduit. Cette « fétichisation » de l'original fut relayée par les jésuites en France à l'âge classique et, au-delà de la traduction religieuse, par la tradition des juxtalinéaires (en Russie, la collection *Les Belles Lettres*). La traduction n'existe dans cette hypothèse que pour donner accès à l'original : il s'agit avant tout de vérifier des connaissances en langues étrangères. Ce poids – mort – véhicule à la fois une conception linguistique de la traduction et une absence d'analyse, et donc de théorisation. Le littéralisme, puisque c'est de lui qu'il s'agit, a été remarquablement formulé par Mardrus dans sa traduction des *Mille Nuits et Une Nuit* (1899-1904) : « Le texte arabe a simplement changé de caractères ; ici il est en caractères français, voilà tout. » (Mardrus, 1947 : t. 1 :1).

Le deuxième élément est le décalage entre la théorie et son objet. L'étude diachronique des traductions montre que celles-ci ont été avant tout utilitaires, pragmatiques (l'homme traduit ce dont il a besoin) : Pierre de Rosette, traduction chez les Abbassides (Salama Carr, 1990), à l'école de Salerne (Balliu, 2004), à l'école de Tolède (Foz, 1998, Santoyo, 2008), à la Cour de Charles-Quint (Cáceres Wursig, 2004)... Quelques exceptions existent, comme le XVII^e siècle français, où la traduction sera surtout littéraire ou religieuse (sous une monarchie de droit divin). Or, la traductologie s'est occupée essentiellement de traduction littéraire, religieuse, voire philosophique (la traduction des *Œuvres*, selon la formule d'Antoine Berman), comme si les textes pragmatiques étaient peu justiciables de toute considération théorique. Un des premiers ouvrages

théoriques en langue française sur la traduction spécialisée est *La traduction scientifique et technique* (Maillot, 1969). Presque un hapax à l'époque. On théorise ainsi une pratique ancillaire (littéraire *lato sensu*) au détriment d'une réalité traductive omniprésente (pragmatique).

Le troisième élément est à rechercher dans l'inféodation première de la traduction (et de la traductologie) à la linguistique. La grande linguistique (notamment allemande) du XIX^e siècle est une linguistique « comparée » (le mot est éloquent). Elle se constitue en tant que discipline autonome à la fin du XIX^e siècle, en s'opposant à la sociologie de Durkheim (Rousseau, 1990 : 203). Cet atavisme va peser pendant de longues décennies et freiner l'avènement d'une conception sociolinguistique de la traduction, incarnée par un Nida dans les années 1960 ou un Pergnier dans les années 1970. Dans ses grands traités, la linguistique ne réserve aucune place à la traduction. La traductologie a donc une dette originelle, quasi éternelle, envers la linguistique. Bopp était en quête d'une langue-mère (*Ursprache*), à laquelle les autres langues seraient redevables. En filigrane, on peut y voir la *confusio linguarum* née du châtement de Babel (*Genèse* : 11). Cette dette se retrouve chez plusieurs théoriciens de premier plan : Antoine Berman, Henri Meschonnic ou Walter Benjamin pour ne citer qu'eux. Ajoutons à cela l'aspect performatif du langage, si important dans la Bible, et du résultatif de fatalité : *Fiat lux et facta est lux* (*Genèse* : 1 : 3). Il s'agit là d'une quête quasi mystique de la monoréférentialité (biunivocité du sens), qui est une pratique parfois inconsciente de la terminologie.

Le quatrième élément est le désintérêt vivace et tenace des disciplines conjointes. La philosophie du langage ne s'est intéressée que « sur le tard » à la traduction, alors que cette dernière aurait pu constituer un limon fertile pour ses réflexions. La psychanalyse, par son attention portée au langage et à la force du signifiant, aurait pu apporter un éclairage instructif, particulièrement au moment où l'on s'intéresse de plus en plus à ce qui se passe dans la « boîte noire » du traducteur.

Le cinquième et dernier élément est ce que l'on pourrait appeler l'« académisation » tardive de la traductographie. Comme indiqué plus haut, les écoles de traduction et d'interprétation, dans ou hors les universités, ne voient pour l'essentiel le jour qu'après la Seconde Guerre mondiale. Elles affirment (nous l'avons déjà indiqué) une volonté d'émancipation par rapport aux études philologiques, linguistiques ou littéraires. Cette lutte reste d'actualité. Cette académisation a marqué l'aube d'une recherche spécifique : il suffit d'évoquer la thèse de Georges Mounin présentée en Sorbonne en 1963 (*Les problèmes théoriques de la traduction*), qui marque la grande entrée de la traductologie dans l'université française.

Et pourtant, la « carence » d'académisation n'est pas un legs de l'histoire, loin s'en faut. Quelques exemples suffisent à le montrer ; j'en prendrai quatre. L'École de Bagdad (IX^e siècle, sous la dynastie abbasside) organisait déjà de véritables ateliers de traduction et affichait une préoccupation théorique matérialisée dans les préfaces et les commentaires des traducteurs. L'École de Salerne (X^e et XI^e siècles) enseignait la traduction médicale sous la houlette de Constantin l'Africain. L'École des Enfants de langues (1669-1762) a formé des

dynasties d'interprètes (drogmans, truchements) pour les Échelles du Levant, notamment au collège Louis-le-Grand. Ces interprètes s'adonnaient aussi à la traduction d'œuvres orientales pour alimenter la bibliothèque royale. Enfin, l'École spéciale des langues orientales, créée par Louis-Mathieu Langlès, orientaliste, en 1795 incarne le combat pour l'instruction publique au lendemain de la Révolution française, pour une « civilisation » de la société. Elle est l'ancêtre de l'INALCO (Institut national des langues et civilisations orientales, à Paris). Le décret du 10 Germinal an III (30 mars 1795) illustre remarquablement l'ambition à la fois théorique et professionnelle de cette école :

I. Il sera établi dans l'enceinte de la Bibliothèque nationale une école publique destinée à l'enseignement des langues orientales vivantes, d'une utilité reconnue pour la politique et le commerce.

II. L'école des langues orientales sera composée, d'un professeur d'Arabe littéraire et vulgaire ; d'un professeur pour le Turc et le Tartare de Crimée ; d'un professeur de Persan et de Malais.

III. Les professeurs feront connaître à leurs élèves les rapports politiques et commerciaux qu'ont avec la république française les nations qui parlent les langues qu'ils seront chargés d'enseigner.

IV. Les dits professeurs composeront en français la grammaire des langues qu'ils enseigneront : ces divers ouvrages seront remis au comité d'instruction publique.

Cette analyse permet de dégager quelques éléments de conclusion (provisoire). D'abord, « est neuf ce qui a été oublié » et il nous paraît qu'il convient de réhabiliter la perspective diachronique, laquelle permet une lecture contextualisée des mouvements traduisants contemporains. Ensuite, il importe de sauvegarder le patrimoine culturel de notre discipline. Il est tout aussi essentiel de « traduire la traductologie » car nous ne lisons habituellement que dans nos langues de travail, ce qui est pour le moins paradoxal pour des apôtres de l'interlinguistique et de l'interculturel. Par ailleurs, il serait intéressant d'harmoniser une terminologie fluctuante selon les auteurs, les époques et les latitudes, pour éviter les resucées et pour « mettre de l'ordre » dans la discipline. Cela nous permettrait entre autres d'abandonner une forme d'occidentalisme et de nous ouvrir aux traductologies russe, arabe, chinoise...

Traduction et traductologie : pas tout à fait la fin de l'histoire...

Revenons-en toutefois à la huitième édition de la *Traductologie de plein champ* et aux réflexions qu'elle a suscitées. Cette édition, qui s'articule autour de l'apport de l'histoire à la traductologie contemporaine, s'est efforcée de (re)tisser le lien entre ces deux disciplines nécessairement complémentaires, dans une perspective d'interdisciplinarité réciproque (Kaindl).

Il se dégage à vrai dire de longue date une touche élégiaque, voire mélancolique dès lors qu'on introduit une profondeur temporelle dans l'étude et l'examen de la traduction. Déjà il y a 1600 ans, dans sa correspondance, Saint Jérôme (Von Campenhausen, 1969 : 176) n'écrivait-il pas : « À présent les Barbares sévissent à travers notre pays, et tout n'est plus qu'incertitude. » ? Et ne faut-il pas rappeler que, lorsqu'on célèbre, le 30 septembre, la Saint-Jérôme, c'est en nous fondant sur la date de la mort de ce patron des traducteurs, et non sur

celle de sa naissance ? À croire que la traductologie a fort à faire pour sortir d'une agonie prolongée et pouvoir enfin naître véritablement.

Parmi les impensés de la traductologie, il y aurait ainsi celui, non plus d'une trahison intrinsèque, vieille lune dont on est enfin sorti, mais d'une obsolescence constitutive, permanente et évolutive, sur laquelle il nous incombe de réfléchir pour la dénaturiser. Tel est précisément le rôle de notre interrogation sur l'histoire de la traduction et de la traductologie. Interrogation qui n'a d'ailleurs rien de nouveau : ces sujets comptent déjà des rayonnages entiers dans les bonnes bibliothèques... Ils ont en tout cas pour intérêt commun d'inviter à une prise de distance par rapport à des pratiques qui nous paraissent, faussement, évidentes.

En quoi ce sujet, tout à la fois évolutif et permanent, présente-t-il une actualité qui justifie qu'on lui consacre un numéro d'une revue de traductologie comme celui que nos lecteurs tiennent entre leurs mains ? En ceci que nous vivons un moment décisif de l'histoire de la traduction et de la traductologie, moment marqué par l'accélération des changements technologiques, par de profondes mutations dans la société, par l'émergence de nouveaux métiers, par la reconfiguration de beaucoup d'autres et, notamment, depuis le début de l'année 2020, par le basculement dans le numérique et le distanciel.

Oui, le monde change, et à toute vitesse... D'où la tentation, chez certains chercheurs, ou praticiens, de baisser les bras. Alors, traduction et traductologie : la fin de l'histoire ? Le dernier qui sort éteint les lumières ? Sûrement pas ! Il nous faut au contraire prendre du recul, comprendre le passé pour préparer l'avenir. C'est l'ambition de la présente publication. Comment ce numéro cherche-t-il à répondre à ces interrogations ?

D'abord par un chapitre de **Sally Bailey-Ravet** (« L'apport de l'histoire à l'interprétation de conférence dans les organisations internationales »), par lequel nous avons souhaité commencer parce qu'il apporte le point de vue non pas tant d'une traductologue que d'une praticienne engagée. L'auteure est en effet cheffe du service d'interprétation du Conseil de l'Europe, à l'heure où l'interprétation, justement, est heurtée de point fouet par le développement d'outils qui permettent de la pratiquer à distance : là aussi la destruction créatrice (Schumpeter) frappe à nos portes. Le métier d'interprète doit-il évoluer ? Oui, dit-elle, car il l'a toujours fait. Mais à une condition : c'est aux acteurs de définir comment doivent évoluer leurs conditions de travail... s'ils veulent conserver leur pertinence dans le monde de demain.

Discipline praxéologique, comme le dit Ladmiral (1979/1994, notamment) : la pratique doit informer la théorisation, avec si possible un effet retour. Pour autant, sans substrat théorique, nous l'avons vu, on est vite condamné à la répétition et à la naïveté. Ce substrat nous sera fourni par les trois contributions suivantes.

Lieven D'hulst (« Vers une histoire différentielle des savoirs traductifs ») rappelle tout d'abord qu'avant même que l'on parle de traductologie *stricto sensu*, les sphères culturelles et disciplinaires ont abordé la question de la traduction – mais aussi du savoir et de la connaissance – de manière différente, sans que les modèles langagiers ou nationaux puissent être considérés comme suffisants. Il

faut donc leur préférer la souplesse de formes d'observatoires des échanges de savoirs, dont l'objectif pourrait être d'aboutir à une histoire globale des savoirs traductifs : utopie à construire, mais aussi urgence réelle...

Dans la lignée de sa très riche *Histoire naturelle de la traduction*, **Charles Le Blanc** inverse les termes qui donnent son titre à notre publication pour envisager « L'Histoire comme traductologie première ». Il s'agit, travail certes de Sisyphe, mais encore et toujours nécessaire, de répondre à la question *Qu'est-ce que la traduction ?* en tentant de d'aller au-delà d'approches qui ont fait leur temps, mais, là encore, insistent : l'opposition lettre-esprit (aussi appelée, notamment, sourciers/ciblistes), la fidélité (mais à quoi ?), la justification *pro domo*, et bien d'autres... Comment en sortir ? Peut-être en se débarrassant de l'idée, tellement ancienne qu'on a tendance à ne plus la questionner, que nos approches de la traduction présupposent une identité (question sur laquelle revient aussi Venuti, 2019). Lorsque, au fil de l'histoire, toutes les conditions de production et de réception changent, comment la traduction pourrait-elle demeurer la même ? Comme dans l'approche archéologique citée par Lieven D'hulst, le paramètre décisif pourrait bien être non plus l'identité, mais bien la différence, et le paradigme à prôner pourrait bien consister à penser l'original comme un acte d'écriture et la traduction comme un acte de lecture. De l'opposition à une complémentarité différentielle...

Troisième angle d'attaque théorique, en anglais, cette fois, **Ineke Wallaert** emprunte les outils de l'herméneutique pour théoriser et catégoriser les fonctions d'un objet traductologique à la fois flou et d'une grande efficacité : le paratexte (« Canonization, Pseudo-Canonization and Abeyance: The Role of Para-texts in the Conflict of Interpretations »). Et de rassembler les effets d'interprétation ainsi produits en trois catégories principales, chacune illustrée par des exemples : la canonisation fige une vision par le commentaire ; ce que l'on pourrait traduire par la déshérence ou la prétériorité (*abeyance*, dans le texte de rédaction) a pour conséquence de barrer la route aux traductions ultérieures, en particulier lorsqu'on a l'infortune d'être préfacé par un concurrent idéologique ; tandis que la pseudo-canonisation fixe à la fois la traduction et son commentaire. L'enjeu, dans les trois cas étant rien moins que la traductibilité du texte concerné.

Les chapitres suivants se situent chacun à une époque historique donnée, laquelle a donné le jour à une approche, une vision particulière, de la traduction. C'est d'abord **Xavier-Laurent Salvador** qui revient sur la Bible historique, qui est l'une des premières traductions en français et en prose de cette œuvre, à la toute fin du XIII^e siècle (« Cibles étymologiques et sources archéologiques de la traduction biblique : peut-on réparer le monde ? »). À ce moment de bascule où le français commence de se substituer au latin, écrit-il, s'opère, par la traduction, une distinction entre ce que l'on doit lire et ce que l'on doit comprendre, et la traduction sert en fait à la construction d'un discours argumentatif, qui verra *in fine* l'émergence d'une « langue chrétienne ». Par un saisissant aller et retour entre l'époque et le temps présent, l'auteur trace au passage des parallèles entre la moyenâgeuse Bible historique et la toute récente retraduction du *Livre de Job* par Isabelle Cohen (2017).

On retrouve un chassé-croisé temporel du même ordre avec **Hugo Marquant** : « Francisco de Vitoria, O.P. (1483-1546) et la genèse du droit international public moderne. Une histoire de traductions et de terminologie. » On considère en effet généralement que la terminologie est une discipline nouvelle, qui a vu le jour dans les années quarante du XX^e siècle, avec Eugen Wüster. Certes, mais rien n'interdit d'en appliquer les principes et les méthodes aux textes du passé : après tout, on faisait déjà de la traductologie avant 1968... La question est ici celle de l'émergence d'un droit positif pour exprimer les droits de l'homme et les relations internationales, et le contexte est celui de la défense des Indiens d'Amérique aux débuts de la colonisation espagnole (c'est aussi l'époque de Bartolomeo de Las Casas). On constate ainsi qu'une discipline contemporaine peut être utilement appliquée à un objet historique, par un travail qui est aussi un travail de mémoire.

Du monde hispanique, notre attention se déplace ensuite vers l'univers hellénophone, avec **Simos Grammenidis**, qui se penche sur « L'apport de l'histoire à l'interprétation des contradictions conceptuelles : le cas de la conception du phénomène traduisant dans la monde hellénophone ». Nous restons ici dans une approche philologico-terminologique. L'auteur s'intéresse en effet à ce qu'évoquent les termes grecs utilisés successivement pour nommer la traduction au fil des âges. Et l'on voit se creuser peu à peu un écart entre le sens accepté et l'étymologie. Faut-il alors faire référence au processus du dire, ou à son résultat ? La traduction est-elle écriture seconde, ou réécriture ? Beaucoup, dans cette question historique, dépendra de paramètres géographiques : le pays, la collectivité qui traduit se conçoit-il (ou elle) comme constituant un centre ou une périphérie ?

Allers et retours temporels, là encore, avec **Marc Lebon**, mais cette fois par l'émergence d'une réflexion axée sur ce que nous appelons aujourd'hui la traductologie. Et à travers la figure de d'Alembert (« D'Alembert, mathématicien et traducteur : l'instinct et le système »). L'auteur offre deux points de contact entre le philosophe des Lumières et la traduction : d'une part, « l'*Encyclopédie* est une traduction qui a mal tourné » et, d'autre part, d'Alembert, de par sa pratique de la traduction, a consigné un certain nombre de réflexions sur cette activité et cette opération. Réflexions qui ont la particularité de ne pas – encore – se cristalliser en un ensemble cohérent. Elles apparaissent à l'état de germe, non de système, car elles demeurent un questionnement ancillaire des philosophes. D'où, une fois encore, une question : est-ce de la traductologie avant l'heure ?

Les ruptures décisives ne sont-elles pas celles que le monde, et dans cet ensemble le monde de la traduction, est en train de vivre aujourd'hui même, avec l'accélération des échanges et des moyens technologiques ? Car il faut bien reconnaître que celles-ci, dans un même mouvement, bouleversent la traduction et la rendent de plus en plus indispensable. C'est dans ce contexte contemporain que se situent les trois derniers chapitres de cette publication.

C'est d'abord **Tomáš Duběda**, qui revient sur un sujet des plus clivants : « La traduction non native en Europe centrale : entre le passé et l'avenir ». Clivant, parce qu'il est des pays, des traditions et des époques où traduire vers une langue autre que sa langue dite maternelle (ou langue native) équivaut

pratiquement à un péché mortel – et d'autres où il s'agit d'une pratique parfaitement banale... Pour Tomáš Duběda, il s'agit à la fois d'un pis-aller et d'une réalité – voire d'une tolérance, plus ou moins nette selon les régions. Mais en tout cas d'un observable. D'où une réflexion qui mène en pratique à un élargissement du panorama de la traduction dans une perspective non élitaire. Derrière cette question (d'actualité) se profilent ainsi des considérations éthiques et politiques.

L'actualité, en traduction et en traductologie, c'est aussi, et de manière éclatante, les récents progrès de la traduction automatique, avec l'avènement du neuronal en 2016. C'est l'occasion dont se saisit **Pascaline Merten** pour revenir, avec une clarté méritoire et appréciable, sur les différentes étapes, avancées et impasses qu'a connues ce domaine depuis sept décennies : « Histoire de la traduction automatique : printemps, été, automne, hiver... et printemps ». Qu'en conclure ? Que c'est peut-être bien notre pensée sur ce sujet qu'il conviendrait d'actualiser. Et, comme en interprétation et un peu partout dans les métiers de la traduction, que l'humain doit demeurer (aux commandes).

C'est enfin **Carlos Djomo** qui aborde un sujet resté longtemps en marge des préoccupations traductologiques : la dimension professionnelle des métiers de la traduction comme prestation de service : « Former le tradupreneur aujourd'hui et demain : parcours, profils et enjeux ». Pour lui, comme pour les acteurs du réseau EMT (master européen en traduction¹), il faut, en traductologie, raisonner à partir d'une pratique et d'un rôle économique. Avec une conséquence que beaucoup de formations, notamment européennes, ont déjà intégrée : la nécessité de former (aussi) à l'entrepreneuriat, tout en raisonnant à l'échelle mondiale.

Quel univers se dessine à l'issue d'un panorama qui, de la professionnalisation contemporaine à la Rome antique, des droits des Indiens d'Amérique à l'interprétation de conférence, a rassemblé des auteurs de six nationalités issus de trois continents ? Un univers où les discours et, surtout, les présupposés sur la traduction varient dans le temps et dans l'espace. Et sont donc révélateurs de mouvements plus généraux et plus profonds. Un univers traductionnel et traductologique où se dessinent trois enjeux principaux. Il importe d'abord de faire entrer la traduction dans la mémoire culturelle, de montrer le rôle qu'elle a joué et continue de jouer dans la façon dont nous nous concevons en tant qu'individus et en tant que société(s). Il faut ensuite travailler sans relâche à doter les traducteurs et les traductologues d'une conscience de leur passé : la traduction est un objet fuyant, car perpétuellement évolutif, et donc en attente d'une définition toujours provisoire – et toujours nécessaire – pour pouvoir la penser. Il faut enfin inventer un avenir à la traduction. Certes, la traductologie ne saurait le faire à elle seule. Les traductologues ont néanmoins la responsabilité de tisser ensemble les différents fils qui viennent enrichir cette étoffe, au cœur d'un champ intrinsèquement interdisciplinaire – et en dépassant les frontales oppositions.

Le passage par l'histoire nous donne ainsi une méthode : celle du retour critique sur nos présupposés. Et sur ceux de la société (fidélité, équivalence...). C'est en comprenant comment ils se sont formés que nous pourrions les

réformer. Comme l'observe Anthony Pym (1998/2014), l'histoire, en traductologie, doit être écrite pour le temps présent. Oui, il faut une politique de traduction, et une politique de la traduction ; oui, il nous faut, traductologues, traducteurs, en être les acteurs ! Qui d'autre que nous, pour le faire ?

Peut-on, alors, parler de fin de l'histoire dans le champ qui nous intéresse ? Certainement pas. Plutôt de continuation d'une longue histoire par d'autres voies et d'autres moyens. Car comme l'écrivait Maria Tymoczko (2005 : 1084), « this task of defining translation is not finished and will continue to be a central trajectory of translation research in the decades to come. » Car l'histoire, finalement, est une appropriation en même temps qu'une déprise – et, peut-être, par voie de conséquence, une vulgarisation. Notre tâche n'est donc pas achevée, mais la passion est là – donc l'avenir aussi. Avec en filigrane cette question qui n'a rien d'anodin : en quoi la traduction contribue-t-elle à faire société, ici et ailleurs, hier, aujourd'hui et demain ?

Notes

¹ https://ec.europa.eu/info/resources-partners/european-masters-translation-emt_fr (page consultée le 27 janvier 2021).

Références

- Ballard, Michel (2013) : *Histoire de la traduction. Repères historiques et culturels*, Bruxelles, De Boeck, coll. *Traducto*.
- Ballard, Michel (2019) : *Antiquité et traduction. De l'Égypte ancienne à Jérôme*, avec la collaboration de Christian Balliu et Yves Chevrel, Lille, Presses universitaires du Septentrion, coll. *Traductologie*.
- Balliu, Christian (2004) : « Constantino el Africano, o cuando el monasterio revisita la medicina », *Actas del Coloquio internacional sobre la traducción monacal, La Traducción en los monasterios*, Universidad de Valladolid, pp. 139-151.
- Balliu, Christian (2010) : « Le traducteur, le médecin et le patient », *Le parcours du sens : d'une langue à l'autre*, mélanges offerts à André Clas, sous la direction de Salah Mejri et Gaston Gross, *Meta*, Presses de l'Université de Montréal, vol. 55, n° 1, pp. 15-22.
- Cáceres Wursig, Ingrid (2004) : *Historia de la traducción en la administración y en las relaciones internacionales en España (s. XVI-XIX)*, Vertere, Excma. Diputación Provincial de Soria.
- Clas, André (2005) : *Éditorial, Le prisme de l'Histoire*, n° spécial consacré à *L'histoire de la traduction*, *Meta*, Presses de l'Université de Montréal, vol. 50, n° 3, pp. 795-796.
- Cohen, Isabelle (2017) : *Un Monde à réparer – Le Livre de Job, nouvelle traduction commentée*, Paris, Albin Michel.
- D'hulst, Lieven (1994) : « Enseigner la traductologie : pour qui et à quelles fins ? », *La traduction et l'interprétation dans la Belgique multilingue*, *Meta*, Montréal, vol. 39 n°1, pp. 15-26.
- Foz, Clara (1998) : *Le Traducteur, l'Église et le Roi*, Ottawa-Arras, Les Presses de l'Université d'Ottawa-Artois Presses Université.

- Ladmiral, Jean-René (1979/1994) : *Traduire, théorèmes pour la traduction*, Paris, Gallimard.
- Ladmiral, Jean-René (2010) : « Traduction philosophique et traduction spécialisée, même combat ? », *La traduction des textes spécialisés : retour sur des lieux communs*, coordonné par Inès Sfar et Salah Mejri, GERFLINT, Synergies-Tunisie, n° 2, pp. 11-30.
- Le Blanc, Charles (2019) : *Histoire naturelle de la traduction*, Paris, Les Belles lettres, coll. « Traductologiques ».
- Maillot, Jean (1969) : *La traduction scientifique et technique*, Paris, Eyrolles.
- Mardrus, Joseph-Charles (1947) [1899-1904] : *Le Livre des Mille Nuits et Une Nuit. Traduction littérale et complète du texte arabe par le Dr. J. C. MARDRUS*, Bruxelles, éd. La Boétie, VI tomes.
- Mounin, Georges (1963) : *Les problèmes théoriques de la traduction*, Paris, Gallimard, Bibliothèque des Idées.
- Pym, Anthony (1998/2014) : *Method in Translation History*, Routledge.
- Rousseau, André (1990) : « Quelques aspects de la philosophie du langage (Frege, Husserl, Wittgenstein) et leur incidence en linguistique », *Germanica*, 8, pp. 203-241.
- Salama-Carr, Myriam (1990) : *La traduction à l'époque abbasside*, Paris, Didier Érudition, coll. « Traductologie », n° 6.
- Santoyo, Julio César (2008) : « La Escuela de Traductores de Toledo : El ocase de una fábula », *Traduire : un métier d'avenir*, Actes du colloque du 50^e anniversaire de l'ISTI, sous la direction de Christian Balliu, Bruxelles, *Éditions du Hazard*, 2 vol., vol. 1, pp. 79-99.
- Steiner, George (1975) : *After Babel, Aspects of Language and Translation*, Londres et New York, Oxford University Press.
- Tymoczko, Maria (2005) : « Trajectories of Research in Translation Studies », actes du colloque *Pour une traductologie proactive*, sous la direction d'André Clas, *Meta*, Volume 50, Numéro 4, pp. 1082–1097. Disponible à l'adresse <https://www.erudit.org/fr/revues/meta/2005-v50-n4-meta1024/012062ar/> (consultée le 28 janvier 2021).
- Venuti, Lawrence (2019) : *Contra Instrumentalism – A Translation Polemic*, Lincoln, University of Nebraska Press, collection “Provocations”.
- Von Campenhausen, Marc (1969) : *Les Pères latins*, Paris, Seuil, collection « Livre de vie ».